



EDITO

Après quelques semaines d'interruption liée à la crise sanitaire du Covid 19, les activités du RAM ont pu reprendre début juillet. Dans ce numéro de l'InfoRAM : retour sur les activités de janvier à juillet, présentation du programme des prochains mois, boîte à idées, dossier thématique... nous sommes heureux de vous retrouver, bonne lecture, bonne rentrée !

Céline, Animatrice du RAM « Les Marmottes »



L'Actu du RAM p. 3

- > Les gestes barrières expliqués aux enfants
- > Thématiques mensuelles
- > Analyse de la pratique



A retenir p. 4

- > Point juridique
- > Les rendez-vous à ne pas manquer
- > Fermetures à venir

Retour en images p. 5 à 7

- > Les activités du RAM de janvier à juillet 2020

L'Atelier des petites mains p. 8 et 9

- > le calendrier des activités à venir

Dossier thématique p. 10 à 12

- > Les punitions / les sanctions

Boîte à idées p. 13

- > une activité, un livre, une comptine...

Anniversaires p. 14 et 15

Infos pratiques p. 16

Édition n°55
Septembre- Octobre- Novembre- Décembre 2020

ISSN : 2107-4240 - Dépôt légal : juin 2005
Impression : A Vos Marques Communication (Saulcet- 03)
Tirage : 200 exemplaires
Crédits photos : RAM « Les Marmottes » / Freepik / Pixabay / Pexels
Conception : Service communication

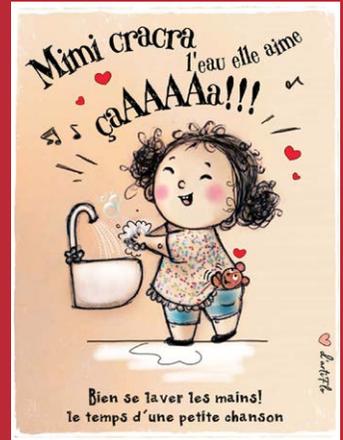


Les gestes barrières expliqués aux enfants

Après un arrêt de ses activités durant quelques semaines, le RAM Les Marmottes accueille à nouveau enfants, parents et assistantes maternelles en respectant les gestes barrières préconisés en cette période épidémique.

Gestes barrières, distanciation... des notions parfois complexes pour les enfants les plus jeunes. Le Pôle Petite Enfance, (crèche, RAM et LAEP) a choisi d'utiliser les supports proposés par «Lesptitsloups.tv». Une initiative citoyenne née du besoin évident de dédramatiser la situation et d'illustrer les règles d'hygiène et de distanciation sociale en offrant aux enfants un contenu à la fois simple, pédagogique et ludique.

Familles et assistantes maternelles peuvent accéder librement au site internet Lesptitsloups.tv et trouver parmi les vidéos, illustrations et coloriages, des supports adaptés pour aborder ces notions.



Thématiques mensuelles

Le RAM « Les Marmottes » a mis en place des thématiques mensuelles pour les animations collectives.

Ainsi seront abordés, au mois de septembre, les véhicules en tout genre, en octobre, les petites bêtes, en novembre, les instruments de musique et en décembre 2020, le thème de Noël.



Analyse de la pratique : Groupe de Parole

Quatre séances d'analyse de la pratique sont proposées aux assistantes maternelles du territoire chaque année.

Des séances qui permettent aux assistantes maternelles d'enrichir leurs pratiques professionnelles, en échangeant ensemble sur des cas concrets.

Ces temps sont animés par Laurence Gonnard, psychologue qui invite les assistantes maternelles à évoquer des situations rencontrées dans leur quotidien auprès des enfants et de leur famille, mais aussi à échanger sur le métier d'assistantes maternelles et son évolution, et/ou à se former grâce aux éléments théoriques qu'elle peut leur transmettre.





Point juridique - Congés

PRISE DE CONGÉS ANNUELS

Un congé payé de deux semaines continues (ou douze jours ouvrables consécutifs) doit être attribué au cours de la période du 1^{er} mai au 31 octobre, sauf accord entre les parties. Lorsque les droits acquis sont inférieurs à douze jours ouvrables, les congés payés doivent être pris en totalité et en continu. La date des congés est fixée par l'employeur. Le congé doit être pris.

Dans le cadre du multi-employeurs, compte tenu des contraintes professionnelles du (de la) salarié(e) et pour lui permettre de prendre effectivement des jours de repos, les différents employeurs et le (la) salarié(e) s'efforceront de fixer d'un commun accord, à compter du 1^{er} janvier et au plus tard le 1^{er} mars de chaque année, la date des congés.

Si un accord n'est pas trouvé, le (la) salarié(e) pourra fixer lui-même (elle-même) la date de ses congés payés, soit quatre semaines pendant la période du 1^{er} mai au 31 octobre et une semaine en hiver. Il (elle) en avertira ses employeurs avant le 1^{er} mars de l'année considérée.

FRACTIONNEMENT DES CONGÉS

Lorsque les droits à congés payés dépassent deux semaines ou douze jours ouvrables, le solde des congés, dans la limite de douze jours ouvrables, peut être pris, de façon continue ou non. Le congé peut être fractionné par l'employeur avec l'accord du (de la) salarié(e).

La prise de ces congés, en dehors de la période du 1^{er} mai au 31 octobre, peut donner droit à un ou deux jours de congés payés supplémentaires pour fractionnement :

- 2 jours ouvrables, si le nombre total de jours ouvrables pris en dehors de la période est de 6 jours ou plus,
- 1 jour ouvrable, si le nombre de jours ouvrables pris en dehors de cette période est de 3, 4 ou 5 jours.

La cinquième semaine ne peut en aucun cas donner droit à des jours supplémentaires de congé pour fractionnement.



Des rendez-vous à ne pas manquer

Deux soirées d'analyse de la pratique professionnelle seront proposées aux assistantes maternelles : le **jeudi 10 septembre 2020** et le **jeudi 19 novembre 2020**.

La journée nationale des assistantes maternelles se déroulera le **samedi 28 novembre 2020** à Montluçon.

Le RAM Les Marmottes organise son spectacle de Noël le **mercredi 9 décembre 2020**.

Fermetures à venir

Le RAM « Les Marmottes » sera fermé du **vendredi 25 décembre 2020** au **vendredi 1^{er} janvier 2021 inclus**.



Galette des rois

Janv. 2020



Les enfants ont profité de la matinée d'animation pour confectionner une galette des rois à la frangipane et une autre à la compote de pommes, qu'ils ont ensuite dégustés.



Gym à la maison de retraite

1^{er} trim. 2020



Une fois par mois, le RAM se rend à la maison de retraite de Montoldre pour un atelier intergénérationnel de gym douce. Assis en rond, petits et grands font bouger toutes les parties du corps.

Chandeleur

Février 2020



A Varennes-sur-Allier

Le temps d'un après-midi, les enfants ont préparé de la pâte à crêpes avant de pouvoir les déguster.



à Saint-Gérand-le-Puy

Une table remplie des ingrédients nécessaires à la préparation des crêpes attendait ce jour-là les enfants pour un atelier cuisine et dégustation.

Carnaval

Mars 2020



Carnaval au RAM, enfants et assistantes maternelles sont venus déguisés à la matinée d'animation. Super-héros, princesses et animaux... ont décoré de jolies cravates à l'aide avec des feutres et des gommettes.



Arlequin

Mars. 2020



Les enfants du RAM et de la crèche se sont réunis le temps d'une matinée. Ensemble, ils ont assemblé et collé plusieurs matières et couleurs pour réaliser un Arlequin.



Agilité maison de retraite

Mars 2020



Plusieurs fois dans l'année, les enfants et leurs assistantes maternelles viennent à la maison de retraite de Gayette pour partager un atelier motricité avec les résidents (parcours moteur...).

Carnaval à Saint Gérard le Puy

Mars 2020

Un jeudi par mois, le Ram Les Marmottes se rend à la garderie périscolaire de Saint-Gérard-le-Puy pour une matinée d'animation.

A chaque séance, les enfants redécouvrent la salle ainsi que les jeux mis à leur disposition. Dans un premier temps, ils jouent à la dinette et aux voitures avant de chanter quelques comptines et de commencer l'activité.

En mars, les enfants sont venus déguisés à la séance d'animation pour célébrer Carnaval et prendre part à l'activité proposée. Ils ont peint des masques et des cravates avec de la peinture de différentes couleurs et des tampons.

Les enfants étaient fiers de mettre leurs masques et leurs cravates colorés pour faire une belle photo souvenir.



Motricité

Juillet 2020



Les enfants ont profité d'un parcours moteur installé en extérieur avec des obstacles, des cerceaux, des plots...

Balade contée

Juillet 2020



Ce matin-là, les enfants ont pris part à une balade contée sur le thème des animaux. Livres, maracas et bracelet à grelots les ont accompagnés tout au long de l'animation. Les maracas donnaient le signal pour s'asseoir tandis que le bracelet à grelots indiquait le moment pour se relever et marcher.



Comptines éclairées

Juillet 2020



L'animatrice du RAM a proposé une nouvelle approche des comptines. En utilisant une torche, un support transparent et une feuille noire, elle a fait apparaître des dessins au fil de l'histoire.

Peinture avec les pieds

Juillet 2020



Une feuille blanche et de la peinture de différentes couleurs avaient été installés à l'extérieur afin que les enfants participent à un atelier de peinture avec les pieds.



L'atelier des petites mains



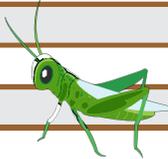
Où

Activité/atelier

Septembre 2020

Mercredi 2	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Peinture avec des voitures
Jeudi 3	-	-	<i>Pas d'animation</i>
Vendredi 4	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier lecture
Lundi 7	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'une voiture en carton
Mercredi 9	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Une moto en peinture
Jeudi 10	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité
Vendredi 11	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier sonore 
Lundi 14	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Un autobus en papier
Mercredi 16	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Un avion en rouleau
Jeudi 17	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité
Vendredi 18	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier manipulation
Lundi 21	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Un avion en rouleau
Mercredi 23	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Un autobus en papier
Jeudi 24	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité 
Vendredi 25	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Le yoga des petits
Lundi 28	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'un train
Mercredi 30	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'une voiture en carton

Octobre 2020

Jeudi 1	9h30 – 12h00	Saint Gérard le Puy	Atelier de peinture
Vendredi 2	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier comptines éclairées
Lundi 5	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création de sauterelles en peinture
Mercredi 7	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création de grenouilles en carton
Jeudi 8	10h00-12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité
Vendredi 9	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier sonore
Lundi 12	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création de grenouilles en carton
Mercredi 14	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier sauterelles
Jeudi 15	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité 
Vendredi 16	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Le yoga des petits
Lundi 19	10h00-12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier sable coloré
Mercredi 21	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier collage
Jeudi 22	15h00- 17h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité
Vendredi 23	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier de transvasements
Lundi 26	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier sauterelles
Mercredi 28	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier coccinelles 

L'atelier des petites mains



Où

Activité/atelier

Jeudi 29	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité
Vendredi 30	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier découverte

Novembre 2020	Lundi 2	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création de maracas		
	Mercredi 4	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'une flûte		
	Jeudi 5	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité		
	Vendredi 6	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier lecture animée		
	Lundi 9	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'une guitare		
	Jeudi 12	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier de motricité		
	Vendredi 13	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier sonore		
	Lundi 16	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'un tambour		
	Mercredi 18	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'une guitare		
	Jeudi 19	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité		
	Vendredi 20	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Le yoga des petits		
	Lundi 23	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création de bouteilles		
	Mercredi 25	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'un tambour		
	Jeudi 26	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité		
Vendredi 27	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier sonore			
Lundi 30	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'un bâtonnet de pluie			

Décembre 2020	Mercredi 2	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Petits sapins en peinture		
	Jeudi 3	9h30 – 12h00	Saint Gérard le Puy	Décoration de Noël		
	Vendredi 4	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier de manipulation		
	Lundi 7	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'un Père Noël		
	Mercredi 9	à partir de 15h	Varennes-sur-Allier	Le spectacle de Noël		
	Jeudi 10	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Atelier collage décoratif		
	Vendredi 11	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Etoiles décoratives		
	Lundi 14	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'une couronne		
	Mercredi 16	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'un père Noël		
	Jeudi 17	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité		
	Vendredi 18	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Matinée lecture		
	Lundi 21	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Création d'une boule		
	Mercredi 23	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Motricité		
	Jeudi 24	9h30 – 12h00	locaux RAM - Varennes/A	Matinée festive		

LES PUNITIONS / LES SANCTIONS

Il faut distinguer les punitions et les sanctions. Une punition est l'expression d'un rapport de force dans lequel l'adulte exerce son pouvoir sur l'enfant, la sanction définie comme une conséquence prévue à l'avance d'une transgression des règles.

Les sanctions doivent avoir un intérêt éducatif et constructif. Elles permettent l'apprentissage des règles de vie en société.

Pourquoi punissons-nous les enfants ?

Les parents punissent leurs enfants lorsqu'ils font une bêtise, ou quand l'enfant ne veut pas faire ce que les parents demandent comme lorsqu'un enfant refuse de manger !

Souvent l'enfant ne comprend pas, il comprend qu'il est puni mais ne comprend pas toujours pourquoi et surtout il ne sait pas ce qu'on attend de lui. C'est dans cette situation que les émotions causées par la punition stimulent le circuit de stress et empêchent l'enfant de réfléchir à ce qu'il a fait. La mémoire fonctionne, oui, mais l'enfant mémoriserait le stress, la crainte, la colère, et non pas ce qui aura déclenché la punition.

Le coin (*ou face au mur*) est un endroit pratique, très couramment utilisé par l'adulte, pour punir. Mais ce type de punition a souvent un effet néfaste dans le développement de l'enfant au niveau affectif car, les punitions créent du stress et bloquent le processus de maturation du cerveau de l'enfant.

« Punir n'est pas de manifester son autorité. Nous punissons par manque d'autorité. »

Citation de Isabelle Filiozat

Punir est une forme de violence qui induit la peur et le conditionnement. Cela ne responsabilise pas l'enfant ou l'adolescent. A chaque fois que l'on punit l'enfant, on l'humilie, on le fait souffrir et cela entrave son cerveau. De plus, les punitions étant souvent infligées sous le coup de l'exaspération, elles sont souvent irrationnelles, disproportionnées et sans rapport avec le comportement problème.

Confirmation par les neurosciences :

- Une étude a été faite en 2009 à Harvard (Jeewook Choi) : les paroles blessantes, humiliantes ou méprisantes ont des effets néfastes sur le cerveau et altèrent le fonctionnement des circuits neuronaux.

La peur et la honte engendrées par les punitions inhibent les fonctions cérébrales supérieures, ce qui a un impact sur les performances intellectuelles, la vie émotionnelle et la socialisation.

- Une autre étude a été réalisée en 2010 (Jaimie Hanson) université du Wisconsin : effet des châtimements corporels, la réduction chez l'enfant du cortex orbito-frontale comme une affection, empathie, sens moral, régulation des émotions.

Sur les effets des punitions

- Etude de skinner (1987) : « Qu'elles soient administrées par la police, par les enseignants, ou les parents, les punitions produisent toujours les mêmes effets :

- La fuite (*absence*)
- La contre-attaque (*vandalisme et agression*)
- L'apathie. »



Inutilité des punitions légères démontrée par une étude portant sur des bébés de 14 mois : L'étude portait sur les effets d'une tape sur la main pour empêcher le bébé de saisir certains objets : ce châtiment n'avait aucune efficacité. (*Moindre développement des aptitudes visuelles et spatiales*) Power et Chapiesski en 1986. A plus long terme, 7 mois plus tard, les bébés punis avaient des résultats moins élevés que ceux qui n'avaient pas été corrigés, ils étaient moins curieux.

Les parents punissent parce qu'ils se sentent impuissants. L'enfant le perçoit et perd confiance en ses parents. Cela l'insécurise et cette insécurité se manifeste par d'avantages de comportements déviants car avant 6 ans, l'enfant n'est pas capable de comprendre vraiment les conséquences de ses actes. La pensée logique et l'accès à la responsabilisation s'acquiert seulement à partir de cet âge.

Il faut savoir décoder le besoin de l'enfant derrière un comportement inapproprié. Cela cache souvent quelque chose d'autre. A nous de savoir décoder ses besoins pour répondre au mieux à l'enfant.

Il faut ritualiser des moments dans une journée pour sécuriser l'enfant. Faire coopérer les enfants grâce à certaines routines. Cela suscite sa coopération.

Quelles alternatives à la punition ?

Soumettre des choix :

Si l'enfant ne sait pas quel comportement adopter, s'il ne l'a pas appris, compris ou ne s'en souvient plus, nous pouvons guider son comportement et sa réflexion en proposant des choix : « *Tu peux faire ceci ou cela* ».

Exemple : un enfant prend quelque chose de lourd ou de dangereux pour lui. Au lieu de le punir, on va lui donner un jouet adapté à son âge, en argumentant. « *Il vaut mieux que tu joues avec cette toupie, plutôt qu'avec cette paire de ciseaux tu pourrais te blesser et te faire très mal* ».

Réparer la bêtise :

Lorsque l'enfant fait une bêtise, on lui demande de la réparer au lieu de le punir. Pour un tout petit c'est compliqué : il renverse un verre d'eau, on lui donne une éponge pour qu'il essuie l'eau puis on va lui expliquer : « *c'est rigolo de renverser son verre d'eau la première fois, mais il ne faut pas le faire à chaque fois.* »

Pour que la réparation soit éducative, c'est l'enfant ou l'adolescent qui a causé le dommage qui peut proposer la forme de réparation et l'exécuter.

Pour que les enfants apprennent la notion de responsabilité, il est important de leur demander **la réparation directe et matérielle du dommage. C'est souvent la réponse la plus simple, la plus juste et la plus compréhensible pour le « fautif ».**

Quand la réparation directe n'est pas possible, l'enfant peut faire **une réparation symbolique** comme des excuses.

Exemple : l'enfant fait une caresse sur le bras de l'enfant « agressé ».

Décrire les conséquences de ses actes à l'enfant : « *Paul n'a plus envie de jouer avec toi car tu l'as poussé.* »



Règle des 5 C

Garder toujours en tête (parents et professionnelles) les sanctions doivent être selon la règle des 5 :

- Claires
- Cohérentes
- Connues d'avance
- Compréhensibles
- Constructives

En décrivant, sans juger, les conséquences des actes des enfants, nous les motivons à prendre conscience de l'importance de modifier leur comportement.

La transgression peut être l'occasion de travailler sur la compréhension de cette règle.

Exemple : l'enfant jette un jeu à l'autre bout de la pièce, au lieu de lui dire « arrête de le jeter sinon, tu iras au coin », on prend l'enfant par la main et on lui demande de le ramasser.

Suggérer un comportement convenable en verbalisant le ressenti : expliquer « pourquoi » il ne doit pas jeter le jeu. Se connecter aux émotions de l'enfant et verbaliser ramène son cerveau dans la réflexion car son immaturité le rend vulnérable au stress et aux débordements émotionnels.

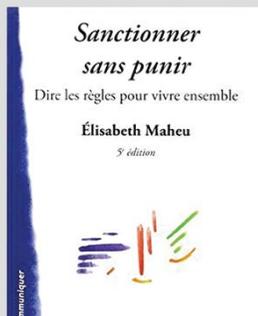
Les parents doivent **utiliser le « NON » ou le « STOP »** pour imposer des limites. Ce NON ou ce STOP doit être dit avec conviction par l'adulte.

Il est possible à la maison de prévoir un petit endroit où l'enfant qui très en colère pourrait aller se calmer. On peut alors mettre à sa disposition des balles anti-stress, des coussins pour qu'il puisse les taper, ou encore des crayons et des feuilles pour qu'il exprime sa colère ou sa frustration sur papier.

Les sanctions doivent avoir un intérêt et être constructives car elles permettent l'apprentissage des règles de vie en société.

Céline DOZIERES

Animatrice du RAM « Les Marmottes »



BIBLIOGRAPHIE

« Sanctionner sans punir »

Livre de Elisabeth Maheu

Ce livre fourmille de pistes concrètes pour sanctionner sans punir, trouver des alternatives à l'exclusion, aux gifles, aux punitions collectives, colles, mises au coin, privation de dessert ou de sortie... Il s'agit de chercher des réponses qui véhiculent le plus fidèlement possible le sens porté par la règle commune et qui, en même temps, manifestent à l'enfant, au jeune le respect scrupuleux de sa personne et du citoyen qu'il est en train de devenir.

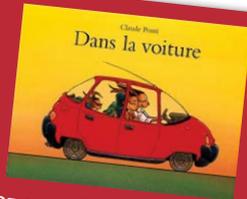
La transgression de l'enfant, du jeune est un langage nécessaire et peut être un outil de progrès. A condition qu'il trouve sur son chemin des adultes capables de lui dire « non » et de poser cette triple contrainte : réparer les dommages causés, rendre des comptes quant aux règles bafouées, et réfléchir aux conséquences pour lui-même de ses actes quand il est en âge de la faire (moins de 3 ans).

L'adulte, lui, doit apprivoiser ses propres émotions, pour faire preuve d'une autorité tranquille, qu'il s'agisse de poser la loi, de trouver des issues honorables aux épisodes de crise et de savoir d'écouter ou de choisir des sanctions réalistes, justes, cohérentes, compréhensibles et adaptées.

A lire

Dans la voiture

Édition : École des Loisirs
Auteur : Claude Ponti



Résumé : Une voiture, vous croyez que c'est tout bête ? Une carrosserie, un moteur, un tableau de bord et des sièges ? Pas du tout. Dans la voiture de mes parents, il y a des fleurs et des champignons qui poussent pendant les embouteillages, et une remorque pleine de jouets qui surgit quand on part en vacances. Mais le mieux, c'est encore quand c'est moi qui conduis...

A fabriquer

Voiture de course

Matériel nécessaire

- rouleau de papier toilette
- papier cartonné noir et blanc
- crayon de papier
- paire de ciseaux
- colle
- peinture et pinceaux

Fabrication

1. Dessiner et découper un rectangle sur le dessus du rouleau.
2. Laisser une languette de carton pour réaliser le pare-brise.
3. Découper des ronds dans le papier cartonné pour réaliser les roues.
4. Peindre le rouleau.
5. Coller les roues sur le rouleau.

Voilà la voiture est prête !



A chanter

J'ai un petit vélo

*Refrain : J'ai un petit vélo
Un tout petit vélo
Le plus beau des vélos !*

Et quand on fait du vélo, il faut mettre ses mains sur le ... guidon !

Refrain

Et quand on fait du vélo, on met ses mains sur le guidon et ses pieds sur les ... pédales !

Refrain

Mais attention voilà la grande montée, il va falloir appuyer fort sur les pédales.

Refrain

Et après la grande montée, c'est la grande ... descente !!!!!

Aaaaaaaaah ! je suis tombée,
je me suis fait mal !

J'ai un petit bobo,
Un tout petit bobo,
Le plus beau des bobos
Je vais aller faire dodo !



Anniversaires

Elyo, Emeline, Enoline, Mahé et Adèle 1 an, Louison, Alix, Alexandre 2 ans, Tanguy 3 ans, Eléna et Jules et Mathéo 6 ans ainsi que Marie Claire, Valérie, Blandine et Isabelle, assistantes maternelles, ont soufflé leurs bougies au RAM « Les Marmottes ».



Anniversaires



Céline DOZIERES,
animatrice du RAM « Les Marmottes »
est à votre disposition au siège du RAM
Rue Jules Dupré 03150 Varennes-sur-Allier
(dans les locaux de la crèche Brin d'Éveil)

Par téléphone : 04 70 45 85 30 ou 06 88 61 30 40

Par mail : ram-les-marmottes@interco-abl.fr

www.interco-abl.fr



Les horaires du RAM « Les Marmottes »

LUNDI

9h30-12h00
Animation au RAM à Varennes/A

13h30-17h15
Permanence administrative

MARDI

Matin
Pas d'animation

13h30-16h30
Permanence administrative

MERCREDI

9h30-12h00
Animation au RAM à Varennes/A

JEUDI

9h30 -12h00
Atelier de motricité en salle du LAEP
Sauf 1^{er} jeudi du mois à St-Gérard-le-Puy

13h30-17h00
Permanence administrative

VENREDI

9h30-12h00
Animation au RAM
à Varennes/A

13h00-13h45
Permanence téléphonique



Vous souhaitez recevoir l'InfoRAM par mail ou voie postale, n'hésitez pas à contacter le RAM

CHANGEMENT DE SITUATION : assistante maternelle pensez à informer votre relais

Coupon à retourner au RAM «Les Marmottes » - Rue Jules Dupré 03150 VARENNES SUR ALLIER

Nom : Prénom.....
Adresse : Code postal : Commune :
Tél. : Mail :

- je déménage : nouvelle adresse :
- je peux accueillir nouvel(aux) enfant(s) pas de nouvel accueil possible je n'exerce plus